

## HOTEL DE VILLE DE COMPIÈGNE

SEIZIÈME SIÈCLE

---

Une œuvre du règne de Louis XII, fruit de cette grande architecture du nord qui brille avec tant d'éclat, surtout aux façades des hôtels de ville, une page qui, malgré les tendances nouvelles, se traça, sous la main tutélaire du père du peuple, en conformité parfaite avec les vieilles traditions, surgit tout à coup, en 1499, et d'un seul jet, près de la plus antique résidence que les monarques français se fussent préparée dans leurs provinces. Les échevins de la petite ville de Compiègne, pour se créer un lieu de leurs délibérations, ne s'effrayèrent point du voisinage du palais de leurs princes, bien que ceux-ci l'eussent, à l'envi les uns des autres, somptueusement agrandi dans le cours des siècles; car l'on pense que jusqu'à Louis XIV, qui entreprit de tout renouveler ici, tous ses devanciers avaient apporté leur tribut d'agrandissement à la royale demeure. Depuis Clovis ou Charles-le-Chauve, qui rebâtit en entier la cité de Compendium en l'appelant de son nom, Carlopolis, chacun de nos souverains avait ajouté de sa création quelque édifice nouveau à ce vaste manoir des bois. Nos premiers rois avaient tous pris à cœur d'embellir, en le développant, le séjour qu'ils s'étaient plu à élever comme un refuge contre les ennuis de la grandeur, aux bords des forêts, dernières limites de leur gouvernement de l'île de France.

Comme nous l'avons dit, l'édilité compiégnoise ne recula point devant le parallèle royal : elle se fit un abri digne d'elle, sans s'inquiéter de ce qui l'entourait. A l'exemple de ses voisines des Flandres et du Brabant, elle eut son inspiration municipale, et de ce mouvement d'émulation naquit le joli monument que notre gravure, la seule de ce sujet qui puisse se rattacher à notre présente notice, reproduit avec une si rare perfection, sous le trait habile et fin de M. Penel. Les intérêts de la communauté d'alors, on le comprend, n'avaient pas besoin de plus d'espace; la population, jugeant avec mesure son importance, voulait une maison commune qui lui fût proportionnée, et jamais édifice ne répondit mieux à sa fin, soit par son étendue, soit par tous les traits extérieurs de son expression architecturale. Comme à Ypres en effet, à Oudenarde, à Bruges, à Bruxelles, nous retrouvons là le caractère spécial du beffroi qui rend admirablement au